

# APPEL A PROJETS 2024

Date de relevé : 15/05/2024

<b>1. Contexte de l'appel à projets et objectifs .....</b>	<b>2</b>
• Présentation de SELEOPRO, dispositif de soutien à la recherche semencière.....	2
• Types de projets soutenus : SELEOPRO académiques et SELEOPRO semenciers ..	2
<b>2. Thématiques prioritaires de recherche.....</b>	<b>2</b>
<b>3. Demandeurs .....</b>	<b>3</b>
• SELEOPRO Académiques.....	3
• SELEOPRO Semenciers .....	3
<b>4. Durée et règles de financement .....</b>	<b>3</b>
• Règles de financement SELEOPRO Académiques .....	3
• Règles de financement SELEOPRO Semenciers .....	4
<b>5. Constitution des dossiers et calendrier.....</b>	<b>4</b>
<b>6. Modalités de sélection des projets .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Confidentialité des projets et des résultats.....</b>	<b>5</b>
<b>8. Annexes : thématiques prioritaires de recherche.....</b>	<b>6</b>
Thème 1 : Solution variétale dans la lutte contre les bioagresseurs .....	6
Thème 2 : Adaptation aux impacts du changement climatique.....	7
Thème 3 (spécifique colza) : Adaptation aux nouveaux itinéraires culturaux.....	7
Thème 4 (spécifique tournesol) : Amélioration de la qualité des graines .....	8
<b>9. Dossier de candidature.....</b>	<b>9</b>

## 1. CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS ET OBJECTIFS

### • PRESENTATION DE SELEOPRO, DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA RECHERCHE SEMENCIERE

La filière des oléoprotéagineux, représentée par son interprofession des huiles et protéines végétales Terres Univia, son institut technique Terres Inovia, et son établissement financier Sofiprotéol ainsi que l'Union Française des Semenciers, a souhaité mettre en commun les efforts et les moyens financiers dédiés au soutien de la chaîne d'innovation semencière à travers le dispositif SELEOPRO.

Les moyens financiers mis à disposition par Sofiproteol, gestionnaire du Fonds d'Actions Stratégiques pour les Oléoprotéagineux (FASO), par Terres Univia et par Terres Inovia sont issus de fonds interprofessionnels, issus des Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO).

Le dispositif de soutien à la recherche semencière SELEOPRO a ainsi pour objet de promouvoir toutes actions destinées à l'amélioration génétique ainsi qu'aux méthodologies de sélection dans le domaine des espèces oléagineuses colza et tournesol, visant à l'amélioration de leur performance et de leur compétitivité dans le cadre d'une agriculture durable, répondant aux besoins qualitatifs des marchés de valorisation et adaptées aux changements climatiques.

Dans ce cadre, SELEOPRO par le biais de Sofiprotéol, lance un nouvel appel à projets destiné à soutenir des projets de recherche considérés comme stratégiques par la filière.

### • TYPES DE PROJETS SOUTENUS : SELEOPRO ACADEMIQUES ET SELEOPRO SEMENCIERS

Pour répondre aux grands enjeux des filières colza et tournesol, SELEOPRO soutiendra deux types de projets :

- Des **projets de recherche portés par des équipes académiques** visant à développer des connaissances, méthodes et outils d'intérêt pour la sélection, dont les résultats seront diffusés aux semenciers ;
- Des **projets de recherche collaboratifs pilotés par des entreprises semencières privées** visant à développer des programmes de sélection permettant de déboucher très rapidement à des variétés disponibles pour les agriculteurs français.

Dans l'objectif de renforcer la transparence et la vision commune de ces travaux menés dans le cadre de SELEOPRO, **un Comité Scientifique** composé d'experts de la filière, d'experts semenciers et d'experts de la recherche académique **sera chargé de l'évaluation des projets soumis dans le cadre de l'appel à projets SELEOPRO, de leur suivi et de la diffusion des résultats.**

Ces experts sont signataires d'un engagement de confidentialité et d'une charte de fonctionnement.

## 2. THEMATIQUES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

L'appel à projets SELEOPRO 2024 soutiendra des projets innovants et ambitieux, sur les oléagineux **colza et tournesol**, pilotés par des équipes de recherche ou des entreprises semencières, en privilégiant les projets collaboratifs.

Pour que les travaux d'amélioration des variétés puissent répondre au mieux aux intérêts de la filière et aux problématiques prioritaires identifiées en lien avec le Comité Scientifique, les thématiques suivantes ont été définies :

- Lutte contre les bioagresseurs dans un objectif de réduction d'emploi des produits phytosanitaires, en ciblant en particulier les coléoptères ravageurs d'automne pour le colza et le mildiou pour le tournesol.
- L'adaptation au changement climatique, en ciblant en particulier l'amélioration de l'implantation en conditions stressantes (rapidité de germination, développement du compartiment racinaire...).

- Spécifiquement pour le colza, l'adaptation de la sélection aux nouveaux itinéraires culturaux (conduites associés, bas niveau d'intrant...).
- Spécifiquement pour le tournesol, la prise en compte des critères de qualité des débouchés huiles et protéines.

Ces thématiques ont vocation à orienter les efforts des sélectionneurs et organismes de recherche pour les années à venir, **sans exclure pour autant toute autre thématique** qui pourrait être jugée d'intérêt pour les cultures.

Un intérêt particulier sera apporté aux projets, qui, pour répondre aux enjeux :

- valorisent des connaissances issues des sorties de programmes académiques précédemment portés par Promosol.
- exploitent les apports des nouvelles technologies comme Intelligence Artificielle, Apprentissage Automatique (Machine Learning), Envirotyping, Pangénomique, prédiction génomique, phénotypage de précision, séquence du génome, édition du génome...

Ces thématiques prioritaires de recherche sont précisées en Annexes.

---

### 3. DEMANDEURS

---

#### • SELEOPRO ACADEMIQUES

Les équipes éligibles à financement peuvent être des instituts publics de recherche, ou des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, français ou international, indépendant ou en collaboration. Les projets collaboratifs avec des équipes nationales ou internationales sont fortement encouragés.

#### • SELEOPRO SEMENCIERS

L'initiative devra venir du secteur privé et les projets présentés devront résulter de la collaboration d'au moins deux membres de l'UFS section oléagineux - non-partenaires ou liés entre eux en capital ou droits de vote.

Quand cette condition minimale est satisfaite par un nombre d'entités juridiques, qui ensemble forment une seule entité juridique, cette dernière peut participer seule à une action de recherche et développement.

Les projets pourront associer des représentants des catégories suivantes : membres de l'UFS section oléagineux, instituts publics de recherche, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, organismes stockeurs, instituts privés ou professionnels, entreprises de transformation et utilisation industrielle.

---

### 4. DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

---

L'appel à projets SELEOPRO est doté d'un montant global de 450.000 € H.T. Cette enveloppe doit permettre de financer les deux types de projets : SELEOPRO Académiques pour une cible de 150.000 € H.T. et SELEOPRO Semenciers pour une cible de 300.00 € H.T.

En fonction des projets reçus, le Comité Scientifique pourra décider une fongibilité des enveloppes dans la limite de 200.000 € pour SELEOPRO Académiques et 340.000 € pour SELEOPRO Semenciers.

#### • REGLES DE FINANCEMENT SELEOPRO ACADEMIQUES

L'enveloppe de financement SELEOPRO Académiques, permettra de financer jusqu'à **100% du coût total des programmes de recherche, hors salaires publics permanents**, sur une période maximale de 3 ans.

Les coûts présentés dans la demande de financement d'un projet concerneront :

- Les frais d'expérimentation en laboratoire, en serre ou au champ (frais de fonctionnement),
- Les achats de consommables (petits matériels) et prestations de service,
- Les frais administratifs et de gestion dans la limite de 10% du budget,
- Les salaires et charges des employés temporaires,
- Les frais d'investissement strictement liés à la mise en œuvre du projet (à justifier).

Le coût d'un projet sera ainsi évalué par les demandeurs en euros HT.

Après une étude au cas par cas par le Comité Scientifique, l'aide sera attribuée sous forme de subventions et/ou de dispositifs avec retours financiers (subventions avec retour à meilleure fortune).

Un rapport financier, justifiant des dépenses, devra être remis à la fin de chaque projet étant entendu que le montant total des subventions accordées ne pourra en aucun cas excéder le montant accordé à l'issu de l'appel à projets.

#### • REGLES DE FINANCEMENT SELEOPRO SEMENCIERS

L'enveloppe de financement SELEOPRO Semenciers, permettra de financer jusqu'à **50% du coût total des programmes de recherche**, sur une période maximale de 3 ans. Au moins la moitié des financements demandés devront bénéficier à la recherche semencière privée.

Les coûts présentés dans la demande de financement d'un projet concerneront :

- les salaires et charges salariales,
- les frais d'expérimentation en laboratoire, en serre ou au champ,
- les achats de prestations de service,
- les frais de déplacement,
- les frais administratifs et de gestion dans la limite de 10% du budget,
- les frais spécifiques liés au projet (à justifier),
- les frais d'investissement strictement liés à la mise en œuvre du projet (à justifier).

Le coût d'un projet sera ainsi évalué par les demandeurs en euros HT.

Après une étude au cas par cas par le Comité Scientifique, l'aide sera attribuée sous forme de subventions et/ou de dispositifs avec retours financiers (subventions avec retour à meilleure fortune).

Un rapport financier, justifiant des dépenses, devra être remis à la fin de chaque projet étant entendu que le montant total des subventions accordées ne pourra en aucun cas excéder le montant accordé à l'issu de l'appel à projets.

## 5. CONSTITUTION DES DOSSIERS ET CALENDRIER

Les projets complets sont à rédiger en suivant le modèle fourni (dossier de candidature SELEOPRO), incluant un résumé public du projet et de ses objectifs et doivent être transmis par e-mail à Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com) au plus tard le **15/05/2024**.

Le choix des projets retenus par le Comité Scientifique sera communiqué aux porteurs des projets au plus tard **20/06/2024**. Au cas par cas, le Comité Scientifique pourra faire la demande de complément ou précision sur le projet avant sa validation.

La validation définitive du financement sera communiquée au plus tard le **14/10/2024**.

Les programmes acceptés feront l'objet d'au moins un rapport d'étape, d'un rapport final ainsi que d'un rapport financier en fin de projet.

Un résumé public du projet et de ses objectifs devra être rédigé par le porteur de projet pour chaque projet sans condition de confidentialité, de même un résumé public des résultats obtenus en fin de projet sera mis à disposition par le porteur pour communication.

## 6. MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Chaque dossier soumis sera évalué par le Comité Scientifique de SELEOPRO, dont les membres respecteront la stricte confidentialité du contenu du projet, afin d'en évaluer sa pertinence à bénéficier d'un financement selon les critères suivants :

SELEOPRO Académiques	SELEOPRO Semenciers
Retombées du projet pour la filière, et notamment pour les semenciers	Retombées du projet pour la filière, et notamment pour les agriculteurs
Pertinence du projet par rapport aux thématiques prioritaires	
Caractère innovant et original du projet au regard de l'état de l'art et faisabilité notamment au regard des risques scientifiques	
Délais d'obtention des résultats, en particulier de la capacité à être utilisés dans des programmes semenciers	Délais d'obtention des résultats, en particulier d'utilisation dans des variétés disponibles aux agriculteurs
Adéquation du partenariat mis en place, expertises et complémentarité des équipes	
Nature des livrables et capacité de transfert et d'exploitation des résultats	Nature des livrables qui seront mutualisés, capacité à répondre rapidement aux enjeux prioritaires par la mise en marché de variétés en France
Coût du projet, adéquation moyens – objectifs	

Le financement des projets sélectionnés par le Comité Scientifique fera l'objet d'une validation finale par le Comité des Financeurs de SELEOPRO.

## 7. CONFIDENTIALITE DES PROJETS ET DES RESULTATS

Une **liste des projets retenus, avec leurs objectifs, les livrables attendus et les partenaires impliqués sera publiée** sur le site des organisations interprofessionnelles, après leur validation pour financement et mis à disposition des financeurs de SELEOPRO et de leurs membres.

De la même façon, **en fin du projet, un résumé non confidentiel des principaux résultats obtenus sera publié** sur le site des organisations interprofessionnelles.

Une restitution des résultats d'intérêts collectifs en cours de projets ou en fin de projets pourra être demandée par SELEOPRO aux porteurs de projets lors des Carrefours Colza et Tournesol.

SELEOPRO Académiques	SELEOPRO Semenciers
<p><b>Pas de droits de propriété demandé par SELEOPRO</b>, les partenaires générant des résultats donnant droit à de la propriété intellectuelle ou industrielle seront seuls propriétaires dans les conditions décidées entre eux.</p> <p><i>Un retour à meilleure fortune pourra cependant être envisagé dans des cas spécifiques notamment les projets visant au dépôt de brevets avec exploitation commerciale.</i></p>	

<p><b>Comité de pilotage du projet</b> incluant un représentant de chaque partenaire du projet, au moins un représentant de l'équipe opérationnelle SELEOPRO et au moins un représentant de l'UFS Section Oléagineux. 1 comité de pilotage par an au minimum.</p>	<p><b>Comité de suivi du projet</b> incluant un représentant de chaque partenaire du projet, au moins un représentant de l'équipe opérationnelle SELEOPRO. 1 comité de pilotage par an au minimum.</p>
<p>Résultats ayant vocation à être <b>accessibles dès la fin du projet à l'ensemble des semenciers de l'UFS Section Oléagineux</b> – sous réserve du droit des Tiers. La publication dans des revues scientifiques à comité de lecture est encouragée.</p>	<p>Une partie des résultats, identifiés lors du dépôt du projet comme <b>d'intérêt collectif, fera l'objet de livrables publics</b>. Le reste des résultats est gardé confidentiel. La diffusion sous forme de publication dans des revues professionnelles est encouragée.</p>
<p><b>Intégralité des résultats communiqués</b> lors des Carrefours Colza et Tournesol.</p>	<p><b>Résultats d'intérêt collectifs communiqués</b> lors des Carrefours Colza et Tournesol, conformément à ce qui aura été défini lors du dépôt de projet.</p>
<p>Les membres de l'UFS Section Oléagineux et Terres Inovia seront libres d'utiliser les résultats pour leur <b>besoins propres de recherche interne et de sélection variétale, ainsi que l'évaluation variétale</b>.</p>	<p>Terres Inovia sera libre d'utiliser les résultats portant sur les outils et méthodes pour ses <b>besoins de recherche interne et sa mission d'évaluation variétale</b>.</p>

Chaque projet présentera **une liste de livrables et indiquera ceux qui tomberont dans le domaine public et à quelle date, et ceux qui devront rester confidentiels**. Il appartiendra au Comité Scientifique d'évaluer la pertinence du niveau de confidentialité et de communication des livrables.

SOFIPROTEOL sera en charge de la mise en place de Conventions de financement pour les projets de recherche, permettant de préciser les points ci-dessus et notamment les livrables qui seront mis à la disposition du collectif.

## 8. ANNEXES : THEMATIQUES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

Pour toute question relative aux thématiques prioritaires de recherche mises en avant par le Comité Scientifique, n'hésitez pas à contacter [camille.jouan@sofiproteol.com](mailto:camille.jouan@sofiproteol.com) pour échanger en amont du montage de votre projet.

### THEME 1 : SOLUTION VARIETALE DANS LA LUTTE CONTRE LES BIOAGRESSEURS

Les cultures de colza et de tournesol sont aujourd'hui exposées à une double pression : d'une part, la réduction programmée de l'utilisation des produits phytosanitaires en Europe et d'autre part l'évolution rapide des ravageurs et maladies, encore peu connue, associée au changement climatique.

L'introduction de résistances ou tolérances dans les variétés mises à disposition des agriculteurs est l'une des solutions majeures et efficaces pour tenir l'objectif Ecophyto II+ de diminuer de moitié leur utilisation à l'horizon 2030 par rapport à la période 2015/2017, sans pour autant remettre en question le potentiel productif de ces cultures. La possibilité de combiner les solutions variétales avec d'autres leviers (pratiques agricoles, biocontrôles et biostimulants) sont autant de pistes à explorer.

Par ailleurs avec le changement climatique, il est attendu une évolution des cycles de ravageurs et de maladies, voir l'émergence de nouveaux pathogènes (encore mal connus) qui pourrait amener à devoir adapter très rapidement les solutions variétales.

Pour le colza, la priorité reste d'identifier les solutions de gestion des ravageurs d'automne et en priorité l'altise. Un projet d'envergure est déjà en cours, le projet RESALT, qui réunit des acteurs semenciers et l'INRAE, il serait donc plus particulièrement attendu des programmes permettant d'apporter des compléments méthodologiques à cette cible (notamment sur la combinaison de la génétique avec d'autres leviers) ou à des projets ciblant d'autres ravageurs d'automne (charançon du bourgeon terminal par exemple).

Pour le tournesol, on observe depuis 2018, que de nombreux cas de contournement de variétés RM9 (résistance au mildiou) ont été enregistrés, signalant une nouvelle évolution de ce pathogène et confirmant ainsi sa grande capacité d'évolution face aux gènes de résistance spécifique actuellement déployés dans les variétés cultivées. (Source Terres Inovia-Geves-INRAE décembre 2022<sup>1</sup>). Il est ainsi priorisé les projets permettant d'anticiper l'évolution des races de mildiou et permettant de développer des réponses variétales adaptées en tenant compte en particulier de l'impact du changement climatique et de la modification des pratiques de culture sur leur évolution. Ces projets pourront également comporter des travaux sur la compréhension des mécanismes d'évolution de ces agents pathogènes, et les fonctions des gènes de résistance spécifique ou quantitative.

## THEME 2 : ADAPTATION AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agriculture est particulièrement sensible aux aléas climatiques et les effets du changement climatique sont déjà visibles sur le territoire français, avec l'avancement des calendriers culturaux, le changement du régime des précipitations et de la disponibilité de la ressource en eau et l'augmentation des événements extrêmes menaçant les cultures.

Pour les cultures oléagineuses, cette évolution du climat se traduit déjà par des difficultés d'implantation, liées à la baisse de la pluviométrie et la hausse des températures à l'automne pour le colza, et pour le tournesol une tendance au développement dans de nouvelles zones avec des conditions de semis plus froides et humides et des floraisons et maturation dans des conditions plus sèches et chaudes. L'évolution des conditions de culture en France à horizon 2030 et 2050 est désormais bien connue (voir présentation Sofiprotéol – Carrefours Colza & Tournesol 2023), et des stratégies variétales doivent être réfléchies et mises en œuvre collectivement pour limiter les impacts sur le rendement ou la qualité des productions.

**En 2024, il sera attendu en priorité des projets permettant la mise en place de stratégie d'adaptation rapide pour les cultures, en ciblant notamment les projets permettant de sécuriser le semis et la qualité d'implantation en condition stressante du colza et du tournesol.**

Ainsi les projets portant sur l'étude de l'architecture racinaire et la cinétique de germination et de développement des plantules seront particulièrement ciblés dans des conditions stressantes (sécheresse pour colza, froid et humidité pour tournesol).

## THEME 3 (SPECIFIQUE COLZA) : ADAPTATION AUX NOUVEAUX ITINERAIRES CULTURAUX

La conduite culturale du colza évolue en permanence, avec une diversification des itinéraires techniques liée à une adaptation aux contraintes de production et aux demandes de l'aval. L'industrie, que ce soit pour les biocarburants, l'alimentation humaine ou animale, est en attente de productions plus durables, moins consommatrices d'intrants, et faisant état d'un meilleur bilan gaz à effet de serre. De mêmes, les agriculteurs, avec le développement de voies de valorisation pour les services environnementaux notamment, en ce qui concerne la santé des sols et le stockage du carbone, sont de plus en plus sensibles au développement de nouvelles pratiques de cultures.

Le processus de sélection variétal n'intègre classiquement pas la prise en compte d'itinéraires techniques plus complexes qui en découlent (développement des associations de cultures, limitation de la fertilisation, réduction du travail du sol...).

<sup>1</sup> [https://www.terresinovia.fr/documents/20126/3915990/Note+Commune-Mildiou-TO-2021\\_publication+2022\\_vf.pdf/57bf7704-3825-d2e7-4331-a23aa57c9b1a?t=1651048192119](https://www.terresinovia.fr/documents/20126/3915990/Note+Commune-Mildiou-TO-2021_publication+2022_vf.pdf/57bf7704-3825-d2e7-4331-a23aa57c9b1a?t=1651048192119)

Il est donc attendu en 2024 de **favoriser la mise en relation entre la recherche semencière et la recherche agronomique, afin d'optimiser l'amélioration variétale et répondre, par exemple, aux enjeux de compréhension des systèmes de co-cultures (couvert associé, plantes compagnes, modification des dates de semis) et de l'agriculture de conservation des sols (gestion des bioagresseurs, vitesse de levée, désherbage...).**

Dans le cadre des pratiques d'association des cultures comme levier agroécologique, les projets pourront s'appuyer sur des travaux en cours (projet SILICOL mené par l'INRAE Ile-de-France Versailles-Grignon) qui vise à développer un outil de modélisation structure-fonction (FSPM), pour simuler le fonctionnement de l'association colza-légumineuse et simuler l'acquisition distribuée des ressources (flux C et N dont les flux de rhizodéposition).

#### THEME 4 (SPECIFIQUE TOURNESOL) : AMELIORATION DE LA QUALITE DES GRAINES

Face à une demande croissante en ressource riches en protéines produites localement, la demande en tourteaux riches en protéines est une réponse que la filière tournesol française a su adresser depuis plusieurs années, notamment en proposant à grande échelle à la chaîne de valeur des tourteaux décortiqués permettant de substituer dans certaines rations animales une partie du tourteau de soja d'importation.

Pour accompagner ce débouché créateur de valeur, la filière (au travers du dispositif de soutien FRSO) a soutenu plusieurs projets, menés par des entreprises semencières, pour mieux caractériser la teneur en protéines et la décorticabilité des variétés mais aussi pour proposer des outils haut débit pour la caractérisation des graines, sans pour autant que toutes les connaissances soient à ce jour acquises sur l'impact des effets environnementaux versus génétiques sur ces qualités.

Il est donc attendu en 2024 des projets permettant d'apporter des connaissances sur **l'influence de l'environnement et des pratiques culturales sur la teneur et la qualité des protéines disponibles pour les usages industriels, mais aussi les projets permettant d'apporter aux marchés des variétés différenciées sur ces caractères.**

A noter, que le principal débouché en valeur du tournesol restant l'huile à destination de l'alimentation humaine, il est également attendu en 2024 des projets créateurs de valeur sur ces marchés, au travers par exemple de l'amélioration du profil en **acide gras spécifiques.**

---

## 9. DOSSIER DE CANDIDATURE

---

# SELEOPRO

---

## SOUTIEN À LA RECHERCHE SEMENCIÈRE

### DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL A PROJETS 2024

Date de relevé : 15/05/2024

*Guichet de demande de financement : [SELEOPRO Académiques ou SELEOPRO Semenciers]*

*Titre du projet : (2 lignes maximum)*

*Acronyme du projet :*

*Mots clés :*

*Durée du projet : (en mois)*

*Date prévue de début du projet : \_\_/\_\_/\_\_*

*Date prévue de fin du projet : \_\_/\_\_/\_\_*

*Montant de la subvention demandée au SELEOPRO : \_\_\_\_\_ € H.T.*

*Coordinateur(s) du projet : [Nom, prénom poste et société/institut/établissement]*

<b>Nom des Partenaires</b>	<b>Coût total projet (hors salaires permanents pour SELEOPRO académiques)</b>	<b>Subvention demandée à SELEOPRO</b>	<b>Subvention demandée à SELEOPRO / Coût total</b>
[Partenaire 1]			
[Partenaire 2]			
[Partenaire n]			
<b>TOTAL</b>	<b>€ HT</b>	<b>€ HT</b>	<b>%</b>

<b>Thématiques prioritaires de recherche traitée(s) dans le projet</b>		
	<b>COLZA</b>	<b>TOURNESOL</b>
Lutte contre les bioagresseurs dans un objectif de réduction d'emploi des produits phytosanitaires, en ciblant en particulier : - les coléoptères ravageurs d'automne pour le colza - le mildiou pour le tournesol		
L'adaptation au changement climatique, en ciblant en particulier l'amélioration de l'implantation en conditions stressantes (rapidité de germination, développement du compartiment racinaire...)		
Spécifiquement pour le colza, l'adaptation de la sélection aux nouveaux itinéraires culturaux (conduites associés, bas niveau d'intrant...)		
Spécifiquement pour le tournesol, la prise en compte des critères de qualité des débouchés huiles et protéines		

**Éléments de dossier fournis :**

<b>Résumé du projet .....</b>	<b>11</b>
<b>Partenariats .....</b>	<b>12</b>
<b>Contexte et enjeux pour la filière des oléagineux .....</b>	<b>13</b>
<b>Objectifs du projet .....</b>	<b>14</b>
<b>Programmation et calendrier .....</b>	<b>15</b>
<b>Livrables.....</b>	<b>16</b>
<b>Perspectives de valorisation des résultats.....</b>	<b>17</b>
<b>Coût total du projet et subventions demandées .....</b>	<b>18</b>

---

## 1. RESUME DU PROJET

---

Ce résumé non confidentiel du projet sera mis à disposition de Sofiprotéol lors du lancement du financement et fera notamment l'objet d'une communication par Sofiprotéol auprès de Terres Univia, l'interprofession des oléagineux et protéagineux. Ce résumé sera accessible et diffusable par les financeurs de SELEOPRO sans condition de confidentialité en cas de financement du projet.

### **Contexte**

*[à compléter]*

### **Objectifs**

*[à compléter]*

### **Programme des travaux & principaux résultats attendus**

*[à compléter]*

### **Livrables d'intérêt collectifs qui seront diffusés à l'issue du projet**

*[à compléter]*

## 2. PARTENARIATS

### Liste des partenaires

<b>Partenaire 1 : Intitulé de l'entreprise - sigle</b>	
Nom, prénom, fonction du dirigeant ayant pouvoir de signature	
Identification de la société	[ <i>forme juridique et nom de la société</i> ], au capital de [__EUR], ayant son siège social situé au [__], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [__] sous le numéro [__] ou [ <i>autre information d'identification</i> ]
Nom, prénom du correspondant	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Savoir-faire et description du partenaire	

*Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires.*

---

### 3. CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA FILIERE DES OLEAGINEUX

---

*Description des enjeux technico-économiques et environnementaux adressés par le projet au regard des thématiques prioritaires.*

[à compléter]

*Résumé de l'état de l'art scientifique sur lequel s'appuiera le projet - détailler notamment l'exploitation faite de résultats de projets ayant bénéficiés de soutien financier de la filière (Promosol, FSRSO...)*

[à compléter]

*Savoir-faire et principales expériences du(es) partenaire(s) justifiant de l'adéquation du partenariat mis en place ou de l'absence de collaboration développée dans le cadre du projet.*

[à compléter]

---

#### 4. OBJECTIFS DU PROJET

---

*Objectifs poursuivis, justification du caractère scientifique innovant, de l'originalité et de l'ambition des travaux.*

[à compléter]

*Principaux résultats attendus et identification d'indicateurs de performance de la réussite du projet (notamment en ce qui concerne le transfert au semencier ou le développement de variétés performantes pour les agriculteurs français)*

[à compléter]

---

## 5. PROGRAMMATION ET CALENDRIER

---

*Description des différentes tâches : contenu incluant les matériels et méthode, l'amplitude des essais, les résultats attendus.*

[à compléter]

*Calendrier de réalisation par tâche, incluant la durée et le positionnement des tâches entre elles pendant la durée du projet - un diagramme de Gantt peut être présenté.*

[à compléter]

*Equipes techniques mobilisées : préciser par partenaires, et par action le cas échéant, le nombre d'ETP prévus par catégorie (techniciens, ingénieurs, chercheurs), l'organisation prévue et le rôle de chaque partenaire technique.*

[à compléter]

---

## 6. LIVRABLES

---

*Liste des résultats attendus : dans chaque cas, faire une description précise du livrable notamment en précisant le format de diffusion proposé (Publications, séminaires, formations, ou tout autre mode de valorisation qui seront mis en œuvre, en précisant le public cible et les échéances).*

*Préciser dans le cas des projets SELEOPRO Semenciers, quel(s) livrable(s) seront partagés au collectif (UFS Section Oléagineux et Terres Inovia).*

[à compléter]

- *Livrable 1 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*
- *Livrable 2 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*
- *Livrable n – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*

---

## 7. PERSPECTIVES DE VALORISATION DES RESULTATS

---

*Valorisation prévue des résultats à court et long termes, notamment retombées futures pour les semenciers et les agriculteurs. Préciser l'horizon de temps nécessaire à ce que les bénéfices de ce programme soient accessibles.*

[à compléter]

*Suites attendues du projet et utilisation ultérieure possible des résultats, selon quel horizon de temps. Préciser éventuellement comment seront assurés les relais financiers à l'issue du projet.*

[à compléter]

*Propriété intellectuelle : préciser si les résultats ou les données produites feront l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle en vue d'une exploitation commerciale et dans ce cas préciser si un accord de consortium définissant précisément les clauses de la propriété intellectuelle a été conclu ou est prévu.*

[à compléter]

## 8. COUT TOTAL DU PROJET ET SUBVENTIONS DEMANDEES

<b>PARTENAIRE 1 : [nom à compléter]</b>		<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Total</b>	<b>Justification</b>
<b>Personnel permanent*</b>	Nombre (ETP)					<i>Ex: 1 sélectionneur et 2 techniciens pour 0,5 ETP chacun</i>
	<b>Coût total de personnel</b>					En justifiant des grilles de coûts
Fonctionnement	Frais d'expérimentation					<i>Ex : 15 var. *3 rep. *10 lieux* 35 euros</i>
	Déplacements					<i>Ex : 2 réunions de consortium par année (2 personnes)</i>
	Prestation de services					<i>Indiquer la nature de la prestation de services ou sous-traitance et son coût</i>
	Autres frais de fonctionnement					<i>Justifier</i>
Frais spécifiques (à préciser)						<i>Ex : Achat de 12 kits de 384 SNP, ou autres investissements liés au projet</i>
<b>Budget total</b>						Incluant les frais de personnels permanents
<b>Subvention demandée à SELEOPRO</b>						Se reporter aux règles de financement de l'AAP

*Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires*